

RÉSEAU DES ARTS BELGES

15/11/2024 @ deBuren

Le jour de la Fête du Roi, nous avons invité tous les réseaux et fédérations culturels belges à une réunion chez – what's in a name – deBuren. Nous avons donné le nom de "Réseau des Arts belge" à cette réunion, parce qu'en tant que réseau, nous croyons en l'importance d'établir des liens au-delà des frontières communautaires, linguistiques et disciplinaires.

QUEL·LES PARTICIPANT·ES / PERSONNES INVITÉES ?

Personnes invitées

collaborateur·ices des réseaux, fédérations, centres de ressources et autres structures de soutien actifs dans le secteur des arts et de la culture. Il s'agit donc d'un moment de networking intraprofessionnel.

Personnes présentes

Anaëlle GUILLERMONT (ACC), Anne-Marie CROES (**oKo**), Ariadna ESTALELLA ALBA (**NICC**), Arnaud de SCHAETZEN (**RABKO**), Art PHILIPPETH (**VI-BE**), Astrid VAN IMPE (**Passa Porta**), Barbara DELFT (**De Federatie**), Brigitte NEERVOORT (**RABKO**), Cassandre PAMPFER (**Empowork Culture**), Charlotte de HALLEUX (**Aires Libres**), David DEHARD (**Court-Circuit**), Émilie PLAZOLLES (**M-Collectif**), Fabian HIDALGO (**FACIR**), Geert DE BLAERE (**BIMA**), Isabelle JANS (**Aires Libres**), Isabelle MEURRENS (**Contredanse**), Julie NICOD (**ASAP**), Julie TRÉMOUILHE (**ABDIL**), Koen ALLARY (**Danspunt**), Lapo BETTARINI (**La Concertation**), Laurie-Anne VANBLÉRICQ (**CCTA**), Leen VANDERSCHUEREN (**cult!**), Lisa VAN DER AUWERA (**Vlaamse Auteursvereniging**), Luna KIES (**Artists United**), Luna VILLANUEVA-PANGAUD (**ATPS**), Maarten QUAGHEBEUR (**Cultuurloket**), Meike de ROEST (**RABKO**), Michaël MARIËN (**publiq**), Nadine RENQUET (**Asspropro**), Nathalie DEBUSSCHERE (**LaRAC**), Rémi PLANCHENAUULT (**BIMA**), Romain BOONEN (**Empowork Culture**), Sébastien Delvaux (**ILES/Artist Project**), Tiphanie BLANC (**FAP**) & Tom Ruette (**Kuntenpunt**)

Pour connaître les missions que se proposent leurs structures, [voir ce document](#)

QUELS OBJECTIFS ?

- Renforcer les liens entre les différents réseaux et fédérations culturels qui existent en Belgique
- Échanger des bonnes pratiques au-delà des frontières linguistiques
- Discuter des questions fédérales qui ont un impact sur la culture

PROCÈS-VERBAL

Après un mot de bienvenue en vidéo par Willem Bongers-Dek (deBuren), Brigitte Neervoort & Meike de Roest (RABKO) rappellent l'objectif de la rencontre et le déroulé de la matinée.

PARTIE I : La concertation culturelle VG & FWB

On compare la concertation culturelle du côté flamand et du côté francophone par le biais de deux présentations ([voir powerpoints](#)) :

La concertation culturelle et la “superstructure” du côté flamand

Présentation par Tom Ruetten (Kunstenpunt)

En Flandre, la concertation s'organise à plusieurs niveaux. Le gouvernement investit dans des structures intermédiaires qui apportent un soutien au secteur de façon transversale :

- **Le niveau formel** : SARC (Strategische Adviesraad voor Cultuur), Commissions au Parlement flamand, ...
- **Middenveld** (les associations intermédiaires) : **voix politique**. Elles ont une certaine autonomie, organisations créées à partir d'un besoin du secteur, des associations de membres à cotisations, d'où la force. Elles subissent une certaine pression du gouvernement à assumer des missions spécifiques à travers les conventions, et les évaluations sont rigides. oKo est la fédération des tous les employeurs, toutes disciplines confondues, et n'est pas subventionnée.
- **Bovenbouw** (superstructure) : **pas de voix politique**. Nées d'un besoin du secteur mais ensuite reconnues par le Gouvernement, ces structures subventionnées assurent des missions de façon transversale pour tout le secteur. Elles demandent des subventions et signent une convention-cadre quinquennale avec le gouvernement. Il y a une présence politique dans les OA.
- **Organisations par discipline** : Faro (patrimoine), Circuscentrum (cirque), Vi.be (musique actuelle), Kunstenpunt (arts de la scène, visuels, musique classique), Chaque 5 ans, ces organisations doivent demander des subventions.
- **Organisations thématiques** : Cultuurloket (fin, admin, juridique), CultuurConnect (digitalisation), Memo (archives), Publiq (participation). Subventions entre 1.000.000 et 2.000.000 euro (voir subsidierregister.vlaanderen)
- **Local** : il y a aussi une concertation au niveau local - avec les lokale kunstenoverleggen.

Concertation sectorielle en FWB et le décret Nouvelle gouvernance

Présentation par Nathalie Debusschere (LaRAC)

En FWB, les **fédérations** sont financées et impliquées dans la gouvernance, elles conseillent le gouvernement à travers différentes instances :

- L'Administration de la Culture, divisée en 7 services généraux (audiovisuel et médias, lettres, Inspection de la Culture, Action territoriale, création artistique, patrimoine et éducation permanente)
- Depuis 2019, le décret Nouvelle Gouvernance prévoit quatre niveaux : Le Conseil supérieur de la Culture, sept Chambres de concertations sectorielles, sept Commissions d'avis, une Chambre de recours / een Kamer van beroep
- Les fédérations sont représentées dans les **Chambres de concertation sectorielles** : arts vivants, musique, arts plastiques, écriture et livres, cinéma, patrimoine et action culturelle territoriale. Avis d'initiative ou réponse à des questions du gouvernement.
- Des représentant-es de chaque Chambre siègent à leur tour dans Le **Conseil supérieur de la Culture** qui est transversal pour rendre des avis intégrés.
- Le gouvernement reconnaît et finance 58 fédérations, finance donc le plaidoyer du secteur. Ce travail institutionnel n'est pas financé à hauteur du temps investi.
- Ces fédérations ont des historiques et activités très diverses, ce qui explique leur nombre et les différences de financement. Certaines fédérations collaborent bien entre elles, d'autres travaillent seules.
- Les fédérations naviguent aussi à travers tous les niveaux de compétence : FWB, région Wallonne, Région bruxelloise, et les provinces. Des contrats de filière se négocient pour les différentes disciplines



PARTIE II : Les enjeux au niveau fédéral

Deux témoignages :

L'indemnité des arts en amateurs

Position commune par Barbara Delft (De Federatie)

En amont de la réforme du régime des petites indemnités, De Federatie (arts amateurs) a collaboré avec deux organisations francophones (La Cessoc et Indications). Le trajet de collaboration a abouti à un document de recommandations bilingue, contenant aussi des avis divergents ([lire le document](#)). L'avantage : autres points de vue, plus de poids lors des négociations, qui continuent dans le WITA. Processus difficile mais le consensus est ok pour les deux communautés, qui n'ont pas été montées l'une contre l'autre. Autre collaboration en Flandre (sport & jeunesse) : www.regulitis.be = site qui plaide pour une simplification administrative pour les petites ASBL de volontaires.

Remarques :

- **oKo (Overleg Kunstorganisaties)** est une organisation de 260 membres, multidisciplinaire, un réseau et un plaidoyer, mais collabore avec la FEAS en tant que fédérations des employeurs dans la CP304
- **Court-Circuit** a aussi travaillé avec la CESSOC (CP 329.02) sur ce sujet des rémunérations. En musique, la frontière entre professionnels et amateurs est floue. La CESSOC nous représente auprès de la. Désavantage : autres barèmes dans deux CP (304 et 329), qui sont en plus différents pour les deux communautés > pour éviter des concurrences.

Le statut social des travailleurs des arts

Par Fabian Hidalgo (FACIR)

- Fabian siège dans la Commission des Arts. Cet été dans une supernote de la NV-A il était question d'aligner les conditions d'accès travailleur.euses des arts sur le chômage général, qui serait limité dans le temps, ce qui a suscité une forte opposition du secteur et le soutien de Vooruit et des Engagés. Mais l'avenir reste fragile, tant que la présence de Vooruit (initiateur de la réforme actuelle) au prochain gouvernement n'est pas certaine. En FWB, la déclaration de politique communautaire inquiète avec son projet flou de "sortir les artistes de l'administration de l'ONEM". Enfin, la position du MR reste ambiguë, oscillant entre soutien et idée de revenu universel.
- Pendant la crise du COVID, FACIR s'est mobilisée aux côtés des autres fédérations, renforçant un réseau toujours actif autour de la revendication commune de préserver le statut actuel dans la sécurité sociale (notamment via l'UPACT, voire au-delà).

Q&A / RÉSUMÉ DES POINTS ÉVOQUÉS

- Concertation sur les sujets techniques : Les fédérations jouent un rôle clé de médiation pour rendre les dossiers législatifs compréhensibles aux artistes et traduire leurs réalités en textes légaux. Le processus est lent, il faut faire plusieurs aller-retours entre son CA et ses membres, et les autres fédérations.
- Les commissions des arts (WITA) ont facilité la concertation entre francophones et néerlandophones, et entre secteur et syndicats. Elles apprennent quotidiennement sur les réalités de terrain et la complexité législative. Une évaluation de leur fonctionnement est prévue début 2025.
- Culture en Lutte est une plateforme informelle (CCTA, ATPS, F.(s.)) créée également au moment de la réforme. Elle peut être réactivée, par exemple, pour montrer la solidarité entre le secteur culturel et d'autres (comme le statut des fonctionnaires).

QUELLES THÉMATIQUES FÉDÉRALES MÉRITERONT UNE CONCERTATION ENTRE NOUS TOUS-TES ?

Si le prochain gouvernement est un gouvernement de réductions budgétaires, certains dossiers peuvent nécessiter une circulation fluide des informations entre nous tous. Les organisations représentatives peuvent alors aussi déterminer leur stratégie de plaidoyer concertée ensemble.

- les réglementations sur la qualité de l'air intérieure
- la tva sur la culture
- la loi sur le bien-être
- deal pour l'emploi (e.a. federal learning account "FLA")
- les pensions (longévité des carrières, p.ex. danse)
- le statut d'artiste
- la limitation du chômage dans le temps
- charges administratives pour les ASBL
- le financement des institutions culturelles fédérales
- les permis de séjours pour artistes étrangers (ex-étudiant-es des écoles artistiques)
- la parentalité dans les arts de la scène (mémoire Aires Libres e.a.)
- au niveau des communautés : préserver l'accord FWB & VG "Culture.Cultuur"

LA SUITE ? CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES DE COLLABORATION

- A priori, les réunions en présentiel, au rythme d'une rencontre par saison semble intéressante (automne, hiver, printemps)
- Alternier les réunions complexes, complètes, à grand angle comme aujourd'hui, et des réunions plus spécifiques sur un sujet précis
- Il est décidé d'organiser la prochaine rencontre quand il y a accord de gouvernement fédéral, pour l'analyser ensemble.

QUELLES RESSOURCES / DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES ?

- [Document des structures présentes](#)
- [Powerpoint de présentation](#)

N'hésitez pas à nous recontacter pour avoir davantage d'infos si vous n'avez pas pu assister à l'événement (brigitte@rabbko.be)